Gouvy

VIE COMMUNALE

N° 45
DÉCEMBRE
2019

Photo de Daniel Steenhaut

UNE NOUVELLE ÉCOLE DANS VOTRE COMMUNE !

A lire en page 15

PNDO : INAUGURATION D'UNE ŒUVRE MONUMENTALE !

A lire en page 27

SACS RÉSIDUELS ET BIO

A lire en page 32

www.gouvy.be

SOMMAIRE

- Conseil Communal 4
- Population - Etat civil 6
- Anniversaires de mariage 7
- La commune et le CPAS de Gouvy vous informent 8
- Primes et aides 11
- La zone de secours vous informe 14
- Enfance - Jeunesse - Enseignement 14
- Culture - EPN - Bibliothèque - Evènements 16
- Tourisme 17
- Santé 18
- Social 20
- Aînés 22
- Sport 23
- Agenda du S.I. Gouvy 25
- Nature - Environnement 27
- Associations 29
- Commerces et services 31

Photo de couverture :
« AVOLARE » Photo de Daniel Steenhaut

Editeur responsable :
Véronique Léonard, Bourgmestre
Bovigny, 59 – 6671 GOUVY

Coordination communale :
Valérie GROLET
valerie.grolet@gouvy.be
080/29.20.21

A l'attention des groupements et associations :
La prochaine édition de « La Vie Communale » sortira **fin mars 2020**. Pour toute insertion dans cette revue, veuillez contacter Valérie Grolet au 080/29.20.21 - valerie.grolet@gouvy.be.

Les membres du Collège Communal sont à votre disposition sur rendez-vous. Si vous souhaitez rencontrer la Bourgmestre ou un échevin, n'hésitez pas à prendre rendez-vous : les numéros de téléphone et les adresses mail se trouvent sur www.gouvy.be. **Vous pouvez aussi obtenir leurs coordonnées à l'administration communale : 080/29.29.29.**

EDITORIAL

Les 2 derniers mois nous ont apporté de nombreuses et parfois même de nouvelles rencontres, lors notamment des commémorations, de l'exposition dédiée au peintre gouvion Joseph Bontemps et du marché de Noël organisé par le syndicat d'initiatives.

Aujourd'hui, nous sommes dans le temps des rencontres plutôt avec nos proches et amis. Les fêtes de fin d'année sont souvent l'occasion de partager du temps en famille, de rencontrer nos amis pour leur souhaiter nos meilleurs vœux pour cette année nouvelle. Profitez bien de tous ces moments qui mettent à l'honneur les relations humaines si importantes à notre société.

Mais n'oublions pas que cette période n'est pas signe de fête pour tout le monde. Certaines personnes ressentent encore plus la solitude et l'éloignement, à l'heure où elles voient leurs voisins multiplier les moments de partage. Ce sentiment est encore renforcé par une luminosité moins présente et une météo moins clémente. Pensons à l'occasion à avoir un geste bienveillant à l'attention de toutes ces personnes isolées.

Pour les étudiants du supérieur, le congé d'hiver n'est pas non plus vraiment synonyme de fête. Je leur souhaite bon travail et surtout bon succès lors de la session de janvier.

Enfin, voilà un an maintenant que vos élus ont pris leur place au conseil communal et au conseil du CPAS. Je profite de ces quelques lignes pour les remercier toutes et tous pour leur investissement et le travail fourni avec motivation et dans le respect de l'autre. Nous poursuivons bien entendu notre mission dans l'intérêt général des citoyens et dans la perspective d'une commune dynamique, où chacun trouve sa place.

Au nom de tous ces mandataires communaux, je vous adresse maintenant nos meilleurs vœux pour cette année nouvelle. Que le bonheur soit votre allié, que le sourire soit votre invité et que la joie embellisse vos journées. Merveilleuse Année !

Véronique Léonard
Bourgmestre

ADMINISTRATION COMMUNALE :

Bovigny, 59 - 6671 GOUVY - Tél. : 080/29.29.29 Fax : 080/29.29.39
Directrice générale : Delphine NEVE - administration@gouvy.be

Horaire d'ouverture des bureaux de l'Administration Communale de Gouvy				
	Population		Autres services	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	08.00 - 12.30	sur rendez-vous	08.00 - 12.30	sur rendez-vous
Mardi	08.00 - 12.30	sur rendez-vous	08.00 - 12.30	sur rendez-vous
Mercredi	08.00 - 12.30	13.30 - 18.00	08.00 - 12.30	13.30 - 16.00
Jeudi	08.00 -12.30	sur rendez-vous	08.00 - 12.30	sur rendez-vous
Vendredi	08.00 - 12.30	sur rendez-vous	08.00 - 12.30	sur rendez-vous
Samedi	09.00 - 12.00		sur RDV pour l'urbanisme	

CONSEIL COMMUNAL

Vous trouverez dans cette rubrique **les ordres du jour des conseils communaux**. Les personnes qui le souhaitent peuvent avoir **accès aux comptes-rendus** sur le site communal www.gouvy.be. A défaut d'un accès numérique, un envoi par courrier peut être envisagé sur demande, pour des points précis repris à l'ordre du jour. Le cas échéant, la demande est à adresser par téléphone ou par courrier à l'administration communale.

Nous vous informons également que les personnes qui le souhaitent peuvent recevoir par mail de préférence ou par courrier, une **invitation pour assister au conseil communal, dans le public**, accompagnée de l'ordre du jour de celui-ci. Pour ce faire, vous pouvez vous adresser à Myriam Hay (080/29.29.31 - myriam.hay@gouvy.be).

ORDRE DU JOUR

25 SEPTEMBRE 2019

1. Aménagement du Territoire et Urbanisme. Renouvellement de la Commission consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM) : démission d'un 2ème suppléant. APPROBATION.
2. F.E. de BRISY. Compte 2018. APPROBATION.
3. F.E. de LANGLIRE. Modification budgétaire 2019. REJET.
4. F.E. de CHERAIN. Budget 2020. APPROBATION.
5. F.E. de RETTIGNY. Budget 2020. APPROBATION.
6. F.E. de LIMERLE. Budget 2020. APPROBATION.
7. F.E.de MONTLEBAN. Budget 2020. APPROBATION.
8. Patrimoine communal. Vente de la coupe ordinaire de bois de l'automne 2019. Cahier des charges et catalogue. APPROBATION.
9. F.E. de BOVIGNY. Vente de la coupe ordinaire de bois de l'automne 2019. Cahier des charges et catalogue. AVIS.
10. Marché public. Fournitures diverses pour le Service de la Voirie et le Service des Eaux. Conditions et mode de passation. APPROBATION.
11. Marché public. Acquisition de produits finis en béton et matières plastiques. Conditions et mode de passation. APPROBATION.
12. Patrimoine communal. Réalisation d'un préau et reprofilage de la cour de récréation. Conditions et mode de passation du marché. APPROBATION.
13. Enseignement. Rémunération du travail associatif des accompagnateurs de l'accueil organisé dans les écoles communales. APPROBATION.
14. Sécurité routière. Règlement complémentaire sur la police de la circulation routière instaurant une zone 30 "abords école" à MONTLEBAN. APPROBATION.
15. Procès-verbal de la séance du 28 août 2019. APPROBATION.

30 OCTOBRE 2019

1. BUDGET COMMUNAL 2019. Modifications budgétaires n° 2 ordinaire et extraordinaire. APPROBATION.
2. C.P.A.S. Modifications budgétaires ordinaire et extraordinaire n°2 - exercice 2019. APPROBATION.
3. Association de fait des Drs Parmentier Igne et Lekeux Carole. Octroi d'un subside de fonctionnement de 5.359,20 €. DECISION.
4. CPAS de Gouvy. Octroi d'un subside de 2.500 € pour le projet #Réussir. DECISION.
5. Prime à la participation d'une action de détection du radon dans les habitations. DECISION.
6. Distribution d'eau. Redevance communale relative au prix de l'eau. DECISION.
7. Redevance communale pour la délivrance de documents administratifs au service population - Exercices 2020 à 2025. DECISION.
8. Redevance communale pour la délivrance de renseignements, certificats et permis d'urbanisme, de permis unique et de permis d'environnement - Exercices 2020 à 2025. DECISION.
9. Redevance communale pour la fréquentation de la Maison d'accueil communautaire des aînés - Exercices 2020 à 2025. DECISION.
10. Redevance communale pour la fréquentation de l'Espace public numérique - Exercices 2020 à 2025. DECISION.
11. Redevance communale pour l'accueil des enfants en dehors des heures scolaires - Exercices 2020 à 2025. DECISION.
12. Redevance pour le dépôt de terres et de pierres naturelles, non souillées et non contaminées à la zone de remblais Courtil, "Bois de Ronce" - Exercices 2020 à 2025. APPROBATION.
13. Redevance pour les repas fournis dans les écoles - Exercices 2020 à 2025. DECISION
14. Règlement taxe sur l'enlèvement des déchets non conformes et sur le versage sauvage - Exercice 2020 à 2025. DECISION
15. Déclaration FEDEM : Coût-vérité : budget 2020. Taux de couverture des coûts en matière de déchets des ménages, calculé sur base du budget 2020 : 98 %. APPROBATION.
16. Règlement-taxe relatif à la collecte et au traitement des déchets résultants de l'activité usuelle des ménages et des déchets ménagers y assimilés, pour l'exercice 2020. APPROBATION
17. Taxe communale additionnelle à l'impôt des personnes physiques pour les exercices 2020 à 2021. APPROBATION
18. Taxe communale additionnelle au précompte immobilier pour les exercices 2020 à 2021. APPROBATION.
19. Taxe communale de séjour pour les exercices 2020 à 2021. APPROBATION.
20. Taxe communale sur la distribution à domicile de feuilles

et de cartes publicitaires, ainsi que de catalogues et de journaux, lorsque ces imprimés ne sont pas adressés, exercices 2020 à 2025. APPROBATION.
21. Taxe communale sur les secondes résidences pour les exercices 2020 à 2021. APPROBATION.
22. Taxe communale sur les terrains de campings pour les exercices 2020 à 2021. APPROBATION.
23. Taxe sur les immeubles bâtis inoccupés - Exercices 2020 à 2025. APPROBATION.
24. Taxe sur les mâts d'éoliennes destinées à la production industrielle d'électricité pour les exercices 2020 à 2025. APPROBATION.
25. Véhicule publicitaire. Règlement redevance pour la mise à disposition du véhicule communal - exercices 2020 à 2025. APPROBATION.
26. Plan d'investissement communal 2019-2021. Désignation d'un auteur de projet et coordinateur sécurité santé pour le PIC 2019-2021. Conditions et mode de passation. APPROBATION
27. F.E. de Rogery. Budget 2020. APPROBATION.
28. F.E. de Ourthe. Budget 2020. APPROBATION.
29. F. E. de Bovigny. Budget 2020. APPROBATION.
30. F. E. de Bovigny. Modification budgétaire n° 1/2019. APPROBATION.
31. F.E. de Steinbach. Budget 2020. APPROBATION.
32. F. E. de Steinbach. Modification budgétaire n°1/2019. APPROBATION.
33. F.E. de Sterpigny. Budget 2020. APPROBATION.
34. Marchés publics. Centrales de marchés publics. Délégation de compétences au Collège communal. DECISION
35. Charroi communal. Vente véhicules d'occasion. APPROBATION.
36. Charroi communal. Acquisition à l'état neuf d'un camion de chantier avec benne basculante. Conditions et mode de passation. APPROBATION
37. Patrimoine communal. Résiliation du bail emphytéotique entre la Commune de GOUVY et l'a.s.b.l. "I.D. Gouvy", du bien communal cadastré 1ère division, section A, n° 394h, maison de 08 ares 23 centiares. DECISION
38. Parc d'Activités Economiques (PAE) de Courtil. Reprise des infrastructures. Projet d'acte de cession. APPROBATION.
39. Intercommunale IDELUX Développement. DESIGNATION des représentants aux Assemblées Générales.
40. Intercommunale IDELUX Eau. DESIGNATION des représentants aux Assemblées Générales.
41. Intercommunale IDELUX Environnement. DESIGNATION des représentants aux Assemblées Générales.
42. Sanctions administratives. Convention de mise à disposition d'une commune d'un fonctionnaire provincial en qualité de fonctionnaire sanctionnateur dans le cadre de l'application du décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale. APPROBATION.
43. Mandat de paiement n°1464. Exécution des dépenses sous la responsabilité du Collège communal. INFORMATION.
44. Procès-verbal de la séance du 25 septembre 2019. APPROBATION.

20 NOVEMBRE 2019

1. Primecommunale. Aide à l'installation d'un système d'épuration individuelle sur le territoire de la commune de Gouvy. DECISION.
2. Prime communale. Aide à la création d'emploi sur le territoire de la commune de Gouvy. DECISION.
3. Prime communale. Aide à la participation d'un séjour linguistique. DECISION.
4. Prime communale. Aide à la participation d'une formation brevetée visant l'encadrement de jeunes. DECISION.
5. Prime communale. Aide à l'achat de couches lavables pour les enfants de la naissance à 2,5ans. DECISION.
6. Prime communale. Aide au transport de personnes organisé par des associations de la Commune de Gouvy. DECISION.
7. Prime communale. Prime de naissance. DECISION.
8. Prime communale. Aide à la construction de logement sur le territoire de la commune de Gouvy. DECISION.
9. Prime communale. Aide à la rénovation ou transformation de bâtiments en logements sur le territoire de la commune de Gouvy. DECISION.
10. Prime communale. Aide à l'investissement immobilier sur le territoire de la commune de Gouvy. DECISION.
11. Patrimoine communal. Prise en location d'un espace de stockage dans un hall au P.A.E. de Courtil. Reconduction du contrat de location avec BSP CONSTRUCTION SA. APPROBATION.
12. Patrimoine communal. Droit de superficie pour l'implantation de mâts éoliens. DECISION de principe.
13. Patrimoine communal. Transformation de l'atelier communal-Hall 401sis au PAE de Courtil. Cahier des charges, conditions et mode de passation. APPROBATION.
14. Personnel communal. Engagement d'un(e) employé(e) administratif(ve) A1 spécifique pour le service urbanisme et constitution d'une réserve. APPROBATION.
15. Intercommunale IMIO. Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 12 décembre 2019. Ordre du jour. APPROBATION.
16. Intercommunale SOFILUX. Assemblée générale ordinaire du 12 décembre 2019. Ordre du jour. APPROBATION.
17. Intercommunale VIVALIA. Assemblée générale ordinaire du mardi 17 décembre 2019. Ordre du jour. APPROBATION.
18. Procès verbal de la séance du 30 octobre 2019. APPROBATION.
19. Décision(s) de Tutelle. INFORMATION.

POPULATION - ÉTAT CIVIL

ERRATUM - NAISSANCES

- **GODEAU Romane**, née à Malmédy le 22 juillet, fille de SCHLOUNE Mathieu et d'Amélie d'Ourthe
- **MOREAU Aurélien**, né à Saint-Vith le 06 juin, fils de Julien et de SCHMITZ Emilie de Steinbach

NAISSANCES

- **HEIDERSCHEIDT Mathys**, né à Saint-Vith le 26 août, fils de Stéphane et de CHARNEUX Stéphanie de Cherain.
- **BOJIDAROVITCH Victoria**, née à Saint-Vith le 05 septembre, fille de Richard et de YAO Céline de Deiffelt.
- **LEONARD Maxence**, né à Libramont le 04 septembre, fils de Christophe et de GABRIEL Alice de Steinbach.
- **CHALON Lola**, née à Malmedy le 09 septembre, fille de Jimmy et de DALEM Florence d'Ourthe.
- **RORIVE Sacha**, né à Verviers le 12 septembre, fils de Marc et de LEDY Laura de Renglez.
- **DETERME Eléonore**, née à Liège le 26 septembre, fille de Pierre et de COOMANS Morgane de Renglez.
- **SKA Valentin**, né à Saint-Vith le 28 septembre, fils de Raphaël et de NEUVILLE Virginie de Rettigny.
- **DACO Amélia**, née à Liège le 10 octobre, fille de Mickaël et de NATALIS Malika de Cherain.
- **PENS Hugo**, né à Liège le 10 octobre, fils de Johnny et de KRIST Lise de Courtil.
- **LESCRENIER Victor**, né à Saint-Vith le 11 octobre, fils de Frédéric et de MICHAUX Anne de Baclain.
- **RENARD Tom**, né à Saint-Vith le 16 octobre, fils de Jonathan et de CHAMBERLAN Florence d'Ourthe.
- **MARECHAL Rose**, née à Saint-Vith le 16 octobre, fille de Jérôme et de LAMEK Eléonore de Courtil.
- **BONSIGNORE Nathan**, né à Liège le 17 octobre, fils de Jonathan et de CLAJOT Aurélie de Gouvy.
- **LEMAIRE Zao**, né à Liège le 29 octobre, fils de Nicolas et de BODEUX Ysaline de Vaux.
- **DOHOUN Eva**, née à Saint-Vith le 06 novembre, fille de Yeye Patricia de Courtil.
- **NOIRHOMME Tristan**, né à Saint-Vith le 12 novembre, fils de Johan et de GRANDJEAN Camille de Courtil.
- **WILMOTTE Méo**, né à Liège le 16 novembre, fils de Thibault et de VIEUXTEMPS Sarah de Baclain.

MARIAGES

- **MILLER Axel & DUPONT Julie** se sont unis à Gouvy le 31 août.
- **LAMBERT Fabrice & MENUACH Sephora** se sont unis à Gouvy le 23 septembre.
- **MOTTET Olivier & TOUSSAINT Anne** se sont unis à Gouvy le 28 septembre.

ERRATUM - DÉCÈS

- **ZIANI Ihssan-Saïd**, de Gouvy est décédé le 18 juin âgé de 7 jours.

DÉCÈS

- **FRAITURE Joseph** de Sterpigny, décédé le 15 septembre à l'âge de 80 ans.
- **GUILLAUME Joseph** de Courtil, décédé le 15 septembre à l'âge de 79 ans.
- **YUNCK Solange** de Beho, décédée le 17 septembre à l'âge de 65 ans.
- **HAZEE Gilbert** d'Ourthe, décédé le 12 octobre à l'âge de 73 ans.
- **RENARD Arlette** de Wathermal, décédée le 20 octobre à l'âge de 74 ans.
- **DELHEZ Raymond** de Gouvy, décédé le 27 octobre à l'âge de 83 ans.
- **BOLETTE Gilberte** de Gouvy, décédée le 5 novembre à l'âge de 92 ans.
- **MAHRHOLZ Christa** de Beho, décédée le 6 novembre à l'âge de 85 ans.
- **ARCHAMBEAU Frédéric** de Montleban, décédé le 08 novembre à l'âge de 39 ans.
- **CLOTUCHE Robert** de Bovigny, décédé le 17 novembre à l'âge de 63 ans.

ANNIVERSAIRES DE MARIAGE

NOCES D'OR

ANNIE ET JEAN-MARIE SADIN-AUQUIER

Annie et Jean-Marie se sont rencontrés le 5 décembre 1966 au lieudit « Le Grenier », un mouvement de jeunes dont lui était gestionnaire. Jean-Marie fêtait alors ses 17 ans, la veille de son entrée à l'armée. Annie, emmenée par une amie à l'anniversaire, a fait sa connaissance. Toutefois, leur première danse n'eut lieu qu'au réveillon de Noël de la même année.

Ils se sont mariés à Frameries le 27 septembre 1969.

Annie a travaillé dans l'entretien des bureaux au ministère des finances. Jean-Marie a d'abord fait l'armée avant d'entrer au TEC, pour finalement s'orienter vers les transports en car dans le tourisme. Ceci a permis à Annie de l'accompagner dans ses voyages en Europe.

Arrivés en novembre 2016 sur notre commune, ils profitent d'une retraite bien méritée en passant quelques semaines par an en vacances dans leur caravane à Rochefort.

Nous leur souhaitons bonne continuation et beaucoup de bonheur dans leur vie commune.

NOCES DE DIAMANT

MARIE-THÉRÈSE ET MAURICE BOSQUEE-GILLARD

C'est lors de la mi-temps d'un match de football à La Roche que Marie-Thérèse et Maurice se sont rencontrés. Ils ont rapidement décidé de se dire oui pour la vie. C'était le 13 octobre 1959.

Ils ont tous les deux réalisé leur carrière sur la commune de Gouvy. Marie-Thérèse était enseignante à l'école de Limerlé et Maurice travaillait aux meubles Parmentier.

Ils ont d'abord vécu quelques années à Limerlé avant de déménager, en 1973, dans leur maison à Gouvy.

Ce couple aime profiter de leurs trois enfants, de leurs six petits-enfants et de leurs deux arrière-petits-enfants.

Ils profitent maintenant d'une retraite bien méritée en s'occupant de leur grand jardin et de leur belle maison.

Nous les remercions pour le beau moment passé ensemble le 9 novembre et nous leur souhaitons encore beaucoup de bonheur.

LA COMMUNE ET LE CPAS DE GOUVY VOUS INFORMENT

FERMETURE DE NOS SERVICES

Administration communale :
fermeture les samedis 28 décembre et 4 janvier.

Bibliothèque - Ludothèque :
fermeture du 23 décembre au 4 janvier inclus.

Halte d'accueil La Cachette enchantée :
fermeture du 23 décembre au 4 janvier inclus.

EPN :
fermeture du 20 décembre au 4 janvier inclus.

FORMATION À LA CITOYENNETÉ/COURS D'INTÉGRATION SOCIALE

Le « Coup de Pouce », service d'insertion socio-professionnel du CPAS de Vielsalm et Gouvy, organise une formation à la citoyenneté/cours d'intégration de 60 h (gratuite)
Thématiques : la mutuelle, le logement, les droits de séjours, les institutions belges, la sécurité sociale, l'emploi, les économies d'énergie et d'eau... + des sorties culturelles.

Quand ? De février 2019 à mars 2019 (les mardis matin et les jeudis après-midi)

Où ? A la « Maison du Parc », rue de l'Hôtel de Ville 7A à 6690 Vielsalm.

Public ? Personne d'origine étrangère nouvellement arrivée en Belgique et soumise à l'obligation du « Parcours d'intégration » de la Région Wallonne ou désireuse d'acquérir la nationalité belge.

Infos et inscriptions : Donatienne Jacques
donatienne.jacques@lecoupdepouce.eu - 0494/37.78.81

Avec le soutien de

Service d'insertion socio-professionnelle
Inter-CPAS de Houffalize - Bertogne - Gouvy - Vielsalm
Place Roi Albert, 2 - 6660 Houffalize
t : 061/28 00 72 ◆ f : 061/28 00 76

Cédric BRONFORT : 0486/18 22 02
Yannick URBAIN : 0495/28 00 72
Noémie LEYENS : 0491/49 24 70
Donatienne JACQUES : 0494/ 37 78 81

BE-ALERT
SOYEZ ALERTÉ : INSCRIVEZ-VOUS !

Un grave incendie, une inondation ou une panne de courant ? Nous souhaitons pouvoir vous avertir en cas de situation d'urgence dans notre commune. C'est la raison pour laquelle la commune de Gouvy s'est affiliée au service BE-Alert.

BE-Alert est un système national qui vous alerte en cas de situation d'urgence. La Bourgmestre, le Gouverneur ou le Ministre de l'Intérieur peut activer BE-Alert pour envoyer un message à tous ceux qui seraient impactés par la situation d'urgence. Tous les habitants peuvent ainsi obtenir directement les recommandations nécessaires (ex. fermer portes et fenêtres en cas d'incendie). Le message BE-Alert peut être transmis via SMS, téléphone ou e-mail.

Soucieux de sensibiliser nos citoyens à l'importance d'être alertés en situation d'urgence et de pouvoir adopter les bons réflexes, nous vous invitons à souscrire à BE-Alert.
Vous pouvez vous inscrire gratuitement via le site www.be-alert.be.
Vous souhaitez vous enregistrer, mais vous ne disposez pas d'Internet ? Complétez le formulaire au verso et retournez-le à l'administration communale.

Contact : Pierina Nardi – pierina.nardi@gouvy.be – 080/29.29.28

INSCRIPTION SANS INTERNET	
Civilité	
Nom	
Prénom	
Langue de contact	
Malentendant/sourd	
Téléphone 1	
Téléphone 2 (option)	
Téléphone 3 (option)	
Téléphone 4 (option)	
E-Mail 1 (option)	
E-Mail 2 (option)	
Adresse	
Numéro	
Commune	
Code postal	
Faites vous partie d'une initiative PLP (partenariat locaux de prévention) ?	
J'autorise mon administration communale à utiliser ces coordonnées pour m'informer de sujets d'intérêt général. En aucun cas mes données ne seront utilisées à des fins commerciales ou politiques. Je peux à tout moment retirer cette autorisation.	

La firme Gedicom, fournisseur de BE-Alert pour le SPF Intérieur, recueille vos données à caractère personnel dans le but de vous alerter en cas de situation d'urgence. Conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel et à l'avis émis par la Commission pour la protection de la Vie Privée (34/2015), vous disposez à tout moment du droit d'accès, de modification ou de suppression de vos données, soit en vous connectant à votre compte soit en écrivant à l'adresse be-alert@ibz.fgov.be

Signature pour accord,

COMPTEUR D'EAU : GARE AU GEL !

Mieux vaut protéger votre compteur et les canalisations avant que le gel n'arrive.
Voici quelques conseils et recommandations pouvant vous éviter bien des soucis.

Soyez méfiant !
« Quand un compteur est gelé, son mécanisme intérieur se dérègle. Le problème ne se repère donc pas à l'oeil nu ! »

Isolation d'abord
Avant toute chose, enveloppez le compteur et les canalisations à l'aide d'un matériau isolant parfaitement sec. Les plaques de polystyrène et la mousse de polyéthylène font très bien l'affaire, tout comme une bonne couverture. Évitez le tissu et le papier : ils absorbent l'humidité.
Si le compteur se trouve dans une chambre de visite, veillez à la recouvrir de son couvercle. Celui-ci doit être parfaitement étanche.

Bons conseils
- N'utilisez pas de matériaux isolants qui absorbent l'humidité.
- Si nécessaire, maintenez une circulation constante dans l'installation en laissant couler un fin filet d'eau.

Température du local au-dessus de 0°C
L'isolation du compteur et des canalisations n'est pas une garantie absolue contre les méfaits du gel. Idéalement, la température des locaux doit être maintenue au-dessus de 0°C. Vous pouvez également prendre d'autres mesures préventives :
- boucher les ouvertures qui laissent entrer le froid, tout en maintenant une aération suffisante ;
- vidanger l'installation et fermer le robinet situé avant le compteur en cas d'absence prolongée.

Responsabilité
La protection du raccordement et des accessoires (dont le compteur et les loges extérieures) relève de votre responsabilité.

Ces recommandations ont été extraites du site de la SWDE.

Renseignements : Administration Communale
Claire Clotuche - 080/29.29.24 - claire.clotuche@gouvy.be.

CAMPAGNE 2020 : AIDE À LA GESTION DES CHATS ERRANTS
STÉRILISATION ET CASTRATION PAR LA SRPA

3 dates : lundi 20 avril - lundi 15 juin - lundi 9 septembre.

Les chats doivent être amenés dans les cages de capture pour 7h sur le parking de la maison communale à Bovigny.

Dans l'après-midi, les chats seront relâchés à l'endroit de capture.

Les cages de capture seront disponible 5 jours avant à la maison communale sur réservation.

Si vous êtes dans l'impossibilité d'assurer l'une des démarches, signalez-le lors de votre inscription, nous trouverons une solution.

Contact : Service accueil - 080/29.29.29

ZONE DE REMBLAIS DE COURTIL, BOIS DE RONCE
MODIFICATION DE LA REDEVANCE

Propriété de la commune de Gouvy, la zone de remblais du Bois de Ronce est destinée au dépôt de terres et de pierres naturelles non souillées et non contaminées issues de terrassements réalisés par une entreprise ou un particulier sur le territoire de la commune.

Par décision du conseil communal du mois d'octobre, la redevance pour les années 2020 à 2025 vient d'être diminuée et fixée à 4€/m³. Celle-ci est due par le bénéficiaire de l'autorisation de dépôt.

La demande d'autorisation, la charte et le règlement sont disponibles sur le site www.gouvy.be ainsi qu'au bureau de l'urbanisme à l'administration communale de Gouvy.

Cette zone est d'une importance capitale pour notre commune. Il faut savoir que la Région nous a accordé une autorisation de 10 ans pour l'exploitation de celle-ci (2015-2025). En cas de non-respect des règles imposées, nous pourrions subir une fermeture du site avec tous les désagréments que cela engendrerait (impossibilité d'exploiter une nouvelle zone et transport vers des sites de traitement avec des surcoûts importants à charge des demandeurs).

Nous comptons sur votre respect et votre compréhension.

Contact : Dominique Willemart - 080/29.29.36 – administration@gouvy.be

MA COMMUNE BOUGE ... GRÂCE À MOI !

DANS LE CADRE DE L'ODR - INVITATION AUX HABITANTS

4 beaux projets à concrétiser pour vous et avec vous

Une commune multilingue

Comment développer la pratique des langues dans la commune ? Qu'il s'agisse des langues modernes pour certains ou du traditionnel wallon pour d'autres, les citoyens ont souhaité faire avancer ce projet. Cela vous intéresse ?

Réunion le mardi 07 janvier.

Une commune parcourue de sentiers

Auparavant, les villages étaient reliés par un large réseau de sentiers traditionnels. Certains d'entre eux existent toujours tandis que d'autres ont disparu ! Quel usage pour le futur, comment sensibiliser les habitants à ce patrimoine naturel ? Faut-il rouvrir certains sentiers ? Vous vous sentez concernés par le sujet ?

Réunion le mardi 21 janvier.

Une commune propre

La commune idéale des Gouvions : une commune « respectueuse de l'environnement et propre » ! Comment améliorer la propreté des villages, comment éviter les déchets sauvages, quelles actions et équipements prévoir ? Voilà les sujets qui seront traités dans le groupe.

Rejoignez le groupe « Propreté ».

Réunion le jeudi 06 février.

Une commune à la mobilité dynamisée

La question de la mobilité en milieu rural prend de plus en plus d'importance, des créneaux existent : transport en commun, transport à la demande, covoiturage, ... Comment mieux les activer et permettre de dynamiser la mobilité des Gouvions ? Vous avez des idées ?

Rejoignez le groupe « Mobilité ».

Réunion le jeudi 20 février.

A vous la main pour que ces projets se réalisent !

Rejoignez-nous à une réunion aussi conviviale que productive.

Toutes les réunions ont lieu à 20h à la maison communale de Bovigny.

Projets initiés dans le cadre de l'Opération de Développement Rural.

Renseignements : Anne Klein FRW – a.klein@frw.be – 080/29.11.22.

PRIMES ET AIDES

LE VÉHICULE UTILITAIRE (PUBLICITAIRE) COMMUNAL

DANS LE CADRE DES ASSOCIATIONS

Petit rappel ! Toute ASBL dont le siège social se trouve sur le territoire de la commune de Gouvy a la possibilité d'emprunter le véhicule publicitaire de 7 places.

Le coût est de 0,10 € par km.

Informations et contact: Service accueil - 080/29.29.29 - www.gouvy.be (rubrique: Je suis/Association).

PRIMES ET AIDES COMMUNALES

Afin de rencontrer divers objectifs et de soutenir divers comportements, actions, ... la commune de Gouvy octroie des aides et des primes liées à certaines conditions.
Pour vous permettre d'en profiter le cas échéant, il est dressé ci-après la liste de celles-ci ainsi que les montants octroyés.

Informations complètes (règlements et formulaires) disponibles :
- sur le site de la commune de Gouvy www.gouvy.be;
- par mail à administration@gouvy.be;
- ou par téléphone au 080/29.29.29.

Intitulé de la prime, de l'aide	Montant
Aide à la construction de logement	2.000 €
Aide à la rénovation ou transformation de bâtiments en logements.	5 % des travaux - 1250 € max
Aide à l'installation d'un système d'épuration individuelle	400 €
Prime de naissance	100 €
Aide à l'achat de couches lavables pour les enfants, de la naissance à 2,5 ans	50% de la facture - 100 € max
Aide à la participation d'un séjour linguistique	75 €
Prime à la fréquentation du parc à conteneurs	15 €
Prime pour la gestion de la reproduction des chats domestiques : - identification et enregistrement ; - stérilisation d'une femelle ; - castration d'un mâle.	 25 € 40 € 25 €
Aide à la création d'emploi	1.000 € / ETP
Prime à l'investissement immobilier	2,5 % des travaux - 2500 € max
Aide à l'utilisation de cellules commerciales vides pour des porteurs de projets encadrés	3.000 €
Aide au compostage des effluents d'élevage / agriculteurs	250 €
Aide à l'apport d'amendement calcaro-magnésien / agriculteurs	250 €
Aide au coût des analyses de sols / agriculteurs - particuliers - propriétaires forestiers	Selon le coût de Michamps
Aide au transport de personnes organisé par des associations de la commune	500 €
Aide à la participation à une formation brevetée visant l'encadrement de jeunes.	50 % de la facture - 100 € max

UNE PRIME PROVINCIALE POUR L'UTILISATION DU CHEVAL DE TRAIT EN FORÊT

Les propriétaires privés et publics qui résident dans une des **six communes du Parc naturel des Deux Ourthes** ont l'opportunité de bénéficier d'une **prime pour les travaux menés par traction chevaline.** L'objectif est de redynamiser l'usage du cheval de trait pour les travaux en forêt (débardage, brise-fougère, fauchage, ...). Ce projet, porté par les Députés Provinciaux Bernard Moinet et Marie-Eve Hannard, est actuellement en **phase pilote jusqu'au 31/07/2021**. Si les résultats sont concluants, il est prévu d'étendre ensuite l'expérience à l'ensemble de la Province de Luxembourg.

Envie de rentrer un dossier de demande de subvention ?

Contact : Pierre Warzée – 084/32.08.45 – p.warzee@rnd.be (Ressources Naturelles Développement asbl) ou Nathalie Claux - 061/21.04.02 - nathalie.claux@pndo.be (Parc naturel des Deux Ourthes).

Prime aux plantations forestières privées

En Province de Luxembourg

RND
L'OPÉRATEUR DE RÉFÉRENCE
PIERRE ▪ BOIS

ADAPTEZ VOTRE FORET AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Une prime pour vous y aider !

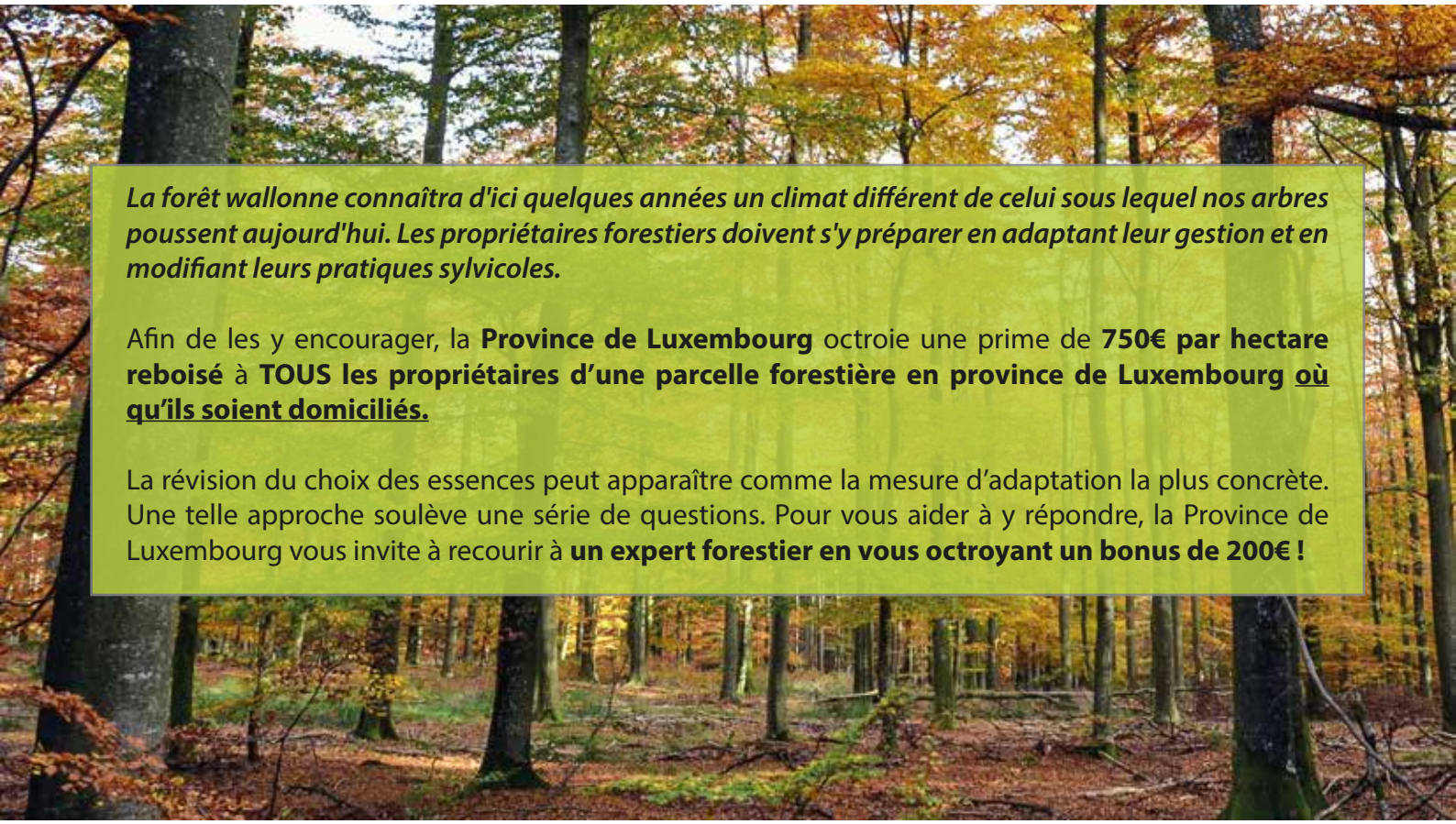

La forêt wallonne connaîtra d'ici quelques années un climat différent de celui sous lequel nos arbres poussent aujourd'hui. Les propriétaires forestiers doivent s'y préparer en adaptant leur gestion et en modifiant leurs pratiques sylvicoles.

Afin de les y encourager, la **Province de Luxembourg** octroie une prime de **750€ par hectare reboisé** à **TOUS les propriétaires d'une parcelle forestière en province de Luxembourg où qu'ils soient domiciliés.**

La révision du choix des essences peut apparaître comme la mesure d'adaptation la plus concrète. Une telle approche soulève une série de questions. Pour vous aider à y répondre, la Province de Luxembourg vous invite à recourir à **un expert forestier en vous octroyant un bonus de 200€ !**

EN BREF :

• Les essences replantées peuvent être **feuillues ou résineuses** mais il faut impérativement installer **3 essences au minimum** à concurrence de 15% de présence pour chacune d'elles a minima.
• Les travaux peuvent être réalisés **par un professionnel ou par le propriétaire lui-même**. La liquidation de la prime sera effective après remise des factures et certificats de provenance des essences.
• L'introduction de la demande doit se faire auprès de RND asbl (coordonnées ci-dessous) et doit toujours être faite **avant** l'exécution des travaux.
• Les documents nécessaires (règlement et formulaire de demande) peuvent être téléchargés en ligne sur www.rnd.be ou demandés auprès de RND asbl.

PROVINCE DE LUXEMBOURG

Contact :
Jérémie Deprez (RND asbl)
www.rnd.be
Rue de la Fontaine 17C,
6900 Marche-en-Famenne
T. +32 (0)84 32 08 42
Mail : j.deprez@rnd.be

Wallonie

LA ZONE DE SECOURS VOUS INFORME

Eviter une intoxication au CO !

Quand un combustible brûle, il libère du monoxyde de carbone qui est un gaz incolore, inodore et toxique ! Chaque année en Belgique, une centaine de personnes meurent d'une intoxication au CO et plus de 1000 sont hospitalisées suite à une telle intoxication !

- **Faites toujours installer vos appareils de chauffage et vos chauffe-eau par un installateur agréé.**
- **Faites régulièrement vérifier et nettoyer vos cheminées et vos appareils de chauffage (1 fois par an).**
- **Chaque pièce où fonctionne un appareil d'appoint (flamme ouverte), doit être bien aérée**
- **Ne dormez jamais dans une pièce où brûle un chauffe-eau ni dans une pièce où fonctionne un appareil de chauffage mobile, au gaz ou au pétrole.**

Une intoxication au CO se caractérise par des difficultés de concentration, migraine, nausées, vertige, envie de vomir. Si la victime n'est pas rapidement secourue à ce stade, elle peut perdre connaissance et tomber dans un profond coma. Souvent les plaintes sont formulées par plusieurs personnes en même temps ou les animaux domestiques adoptent un comportement bizarre.

Que faire en cas d'intoxication au CO ?

- **Ouvrez d'abord les portes et fenêtres**
- **Débranchez l'appareil**
- **Sortez la personne de la pièce**
- **Téléphonez au 112**

Pensez à protéger votre habitation avec un détecteur de CO :

• Il est préférable d'installer au moins un détecteur de monoxyde de carbone par habitation et ce, dans ou à proximité de la(des) chambre(s). Il est toutefois conseillé d'en placer un dans le salon et à chaque étage de la maison.

• Placez le détecteur au moins à une certaine distance d'un appareil pouvant dégager du monoxyde de carbone. Cela évite un déclenchement intempestif de l'alarme.

• Installez le détecteur de CO à hauteur de vie, ± 1,5m.

www.zslux.be

ENFANCE - JEUNESSE - ENSEIGNEMENT

INVITATION AUX PRATIQUANTS DU « ZERO DECHET »

FOIRE ARTISANALE AU CHÂTEAU DE GOUVY LE 17 MAI 2020

A l'initiative des 4 implantations scolaires de l'enseignement communal, afin de clôturer en beauté leur projet pédagogique et citoyen de l'année scolaire en cours, les élèves et leurs enseignants organiseront une Foire Artisanale.
Toute personne ou groupe intéressé de présenter ses stratégies, trucs et astuces pour réduire sa production de déchets est le bienvenu parmi nous. Nous lui réserverons un emplacement gratuit parmi nos stands.

RECYCLAGE – REPAIR CAFE – RECETTES SAINES AVEC PRODUITS LOCAUX – COMPOSITIONS ARTISTIQUES A L'AIDE D'OBJETS RECUPERES.....

Contact et informations : Mme Martin - 0495/47.65.71 - www.gouvy.be (Ma commune/enseignement/enseignement communal)

UNE NOUVELLE ÉCOLE DANS VOTRE COMMUNE !

L'ÉCOLE BREAK À MONTLEBAN

ECOLE PROVINCIALE D'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ TYPE 5

L'organisation d'un enseignement spécialisé de qualité est une spécificité et une priorité de la Province de Luxembourg. Avec l'ouverture de la nouvelle implantation de type 5 à Montleban depuis septembre 2019, l'autorité provinciale vise à répondre au mieux aux besoins spécifiques d'élèves pour qui le circuit traditionnel d'enseignement pose problème momentanément suite à des soucis d'ordre psychologique.

1. POUR QUI, POURQUOI ?

L'école Break est une école (implantation) secondaire spécialisée de type 5 pour des élèves de 12 à 21 ans :

- en convalescence à leur sortie de l'hôpital ;
- ou n'étant pas passés par le secteur hospitalier mais n'étant plus capables de suivre le circuit « traditionnel » de l'enseignement suite à des soucis d'ordre psychologique.

Il s'agit d'offrir un enseignement adapté dans un environnement adapté (pédagogie, petits groupes, outils éducatifs...) en parallèle d'un suivi psychologique. L'objectif est de permettre à ces jeunes de reprendre confiance en eux et en l'école, d'acquérir et de mettre en place les outils nécessaires pour poursuivre leur scolarité ou pour reprendre pied dans un système de formation.

Les jeunes suivants sont plus particulièrement visés :

- jeunes en phase de décrochage scolaire (pour agir tant en amont qu'en aval de ce décrochage) ;
- jeunes avec difficultés psychologiques ne nécessitant pas une hospitalisation ;
- hauts potentiels ;
- TDA/H ;
- difficultés d'apprentissage liées au décrochage scolaire : dyslexie, dysorthographie, dyscalculie, aphasie/dysphasie, etc.

2. QUOI ? COMMENT ?

Les conditions d'accès sont les suivantes :

- âgé de 12 à 21 ans ;
- en convalescence à leur sortie de l'hôpital ou n'étant plus capable de suivre le circuit « traditionnel » de l'enseignement suite à des soucis d'ordre psychologique ;
- en possession d'une attestation « type 5 » signée par un pédiatre ou le médecin référent du service de pédiatrie, de la clinique, de l'hôpital ou de l'institution médicosociale reconnue par les pouvoirs publics ;
- durée minimum de 4 semaines et maximum d'un an (éventuellement prolongeable sur avis médical et pédagogique) ;
- en accord avec les spécialistes de la santé mentale et les parents, ces jeunes auront un suivi psychologique régulier - le partenariat avec l'hôpital et le spécialiste en charge du suivi psychologique du jeune sera bien balisé dès le départ.

A NOTER

Dès que l'équipe enseignante et le spécialiste de la santé mentale en charge du suivi du jeune le jugent apte, ce dernier pourra entamer un retour (progressif ou non) vers son école d'origine ou vers un centre/système de formation.

Les contacts avec l'école d'origine et le suivi des cours (en fonction du Plan Individuel d'Apprentissage) seront maintenus jusqu'au retour du jeune dans celle-ci ou jusqu'à sa réorientation vers une autre école.

Contact : Ecole BREAK - Montleban, 29 à B-6674 Gouvy - ecolebreak@province.luxembourg.be - 0497/ 94 72 85 - www.province.luxembourg.be

PROVINCE DE LUXEMBOURG

CULTURE - EPN - BIBLIOTHÈQUE - EVÉNEMENT

QUELS DEVENIRS POUR NOS ÉGLISES ? - COLLOQUE

SAMEDI 7 MARS DE 9H À 14H - TROIS-PONTS, ESPACE CULTUREL

Cycle « Vues sur les Campagnes »

Pour certaines de nos églises, délaissées, vieillissantes ou coûteuses à entretenir, l'avenir est désormais incertain ! Parce qu'elles résonnent encore de tant d'histoires de vie proches, parce qu'elles font partie de notre Histoire et de notre identité collective, parce que leurs silhouettes semblent indissociables de nos paysages, parce que leur charge symbolique est forte, parce qu'elles restent des lieux d'exception et de spiritualité, citoyens, élus, fabriciens, ecclésiastiques entamons ensemble cette nécessaire réflexion sur le devenir de ces monuments singuliers ... avant que les affres du temps aient décidé pour nous !

Programme complet via www.ccstp.be et sur simple demande dans les communes concernées.

Infos et réservation : Centre culturel Stavelot-Trois-Ponts - 080/29.24.60 et via la billetterie en ligne www.ccstp.be.

PAF : 5 € (gratuit – 18 ans) – 15 € avec repas. Réservation avant le mercredi 4 mars.

Une initiative du « Groupe Patrimoine » en collaboration avec les communes de Stoumont, Vielsalm, Gouvy, Trois-Ponts, le musée en Piconrue de Bastogne, la Fondation Rurale de Wallonie, la Maison de l'Urbanisme Famenne-Ardenne et le Parc Naturel des Deux Ourthes.

NOEL AU THEATRE

LA CLASSE DES MAMMOUTHS
THEATRE DES 4 MAINS
VENDREDI 3 JANVIER – 15h
À VIELSALM – Institut du Sacré-Coeur
Pour tous à partir de 7 ans
Réservations : Fernand Léonard – 080/21 68 78

BIZAR
THEATRE DES 4 MAINS
SAMEDI 4 JANVIER – 15h
À GOUVY – Ecole communale de Cherain
Pour tous à partir de 4 ans
Réservations : Francine Duplicy – 0495/46 78 15

DECONCERTO
DUO GAMA
DIMANCHE 5 JANVIER – 15h
À HOUFFALIZE – Houtopia
Pour tous à partir de 5 ans
Réservations : Stéphane Deprée – 0498/91 69 20

Entrée : 5€
Membre de la Ligue des Familles : 3€

TOURISME

NEWS DE LA MAISON DU TOURISME HAUTE ARDENNE – HIVER 2019-2020

Cette année a été pour nos communes l'occasion de se montrer dans diverses émissions télévisées, comme les Ambassadeurs sur la Une : Vielsalm et Lierneux en avaient eu les honneurs en 2016 et 2017. Ce 14 septembre, ce fut le tour de Gouvy, puis le 26 octobre, celui de Trois-Ponts, au fil de l'Amblève. Les 29 et 30 juillet, le Tour du Wallonie mettait en valeur nos paysages. En avril, la grande Balade de RTL TVI visitait nos contrées et le 23 octobre, le jeu 71 invitait Gouvy et sa bourgmestre. Allez revoir ces émissions sur le web ou via notre site. En novembre, Maxime Alexandre, blogueur bien connu, revisite Trois-Ponts, à voir sur Trekking et Voyage ou sur notre Facebook.

2020 sera l'année Nature, une splendide occasion de mettre en valeur nos plus beaux sites, nos richesses et nos activités de plein air. Parmi les nouveautés de l'année qui arrivent, vous verrez bientôt une vidéo de présentation de notre territoire, un site web renouvelé, notre présence dans la nouvelle édition du Petit Futé Belgique et peut-être aussi des chasses aux totems... Pour les 2 roues, le réseau des Points Nœuds se développe, tant du côté de Trois-Ponts que de Commanster. Il va de pair avec les liaisons Ravel et les parcours VTT qui assurent un maillage toujours plus complet de nos communes.

Cet hiver sera l'occasion pour nous de relancer l'action Sports d'hiver pour tous, en partenariat avec les CPAS et les opérateurs de ski et autres sports de glisse, de quoi offrir à chacun un grand bol d'air et tous les bienfaits de notre Haute Ardenne.

Permettez-moi enfin, au nom de toute l'équipe de la Maison du tourisme, de vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année, de joyeux marchés de Noël et une année 2020 naturellement riche en bonheur et en découvertes.

SANTÉ

ACCOMPAGNEMENT SALM-OURTHE

L'ÉQUIPE LOCALE EN SOINS PALLIATIFS «ASO» (ACCOMPAGNEMENT SALM-OURTHE)...

vous invite cordialement à son souper annuel le samedi 25 janvier 2020 à 19 h à la salle « Chez Nous » à Gouvy (Avenue Noël).

Au menu :

- les bulles ASO ;
- la mousse de saumon et sa garniture ;
- le rôti saumuré et son accompagnement hivernal multicolore ;
- la crème brûlée ;
- le café ;

Prix du menu: Adulte : 20 euros Enfants de moins de 12 ans: 9 euros

N° de compte : BE50 0682 1370 9518

Inscriptions jusqu'au lundi 21 janvier chez : Gennen Dominique: 0496/39.14.16 - Winand-Monfort Odette : 080/51.76.76 - Poncelet Guy : 061/28.90.23.

L'équipe en SP «ASO» qui couvre les 3 communes de Houffalize-Gouvy et Vielsalm est un service pluridisciplinaire gratuit au service de patients en fin de vie ou atteints d'une pathologie grave. Elle est composée d'une infirmière et de volontaires formées en SOINS PALLIATIFS. **Le n° de contact de l'infirmière (Jocelyne Georis) est le 0478/31.94.02.** Celle-ci intervient toujours avec l'accord préalable du médecin traitant. Elle soutient le patient et ses proches, veille au confort du patient et travaille en collaboration avec tous les autres intervenants.

Les Soins Palliatifs ne prétendent pas être la recette «miracle» pour une «belle» mort mais sont un moyen de traverser le chemin de la fin de vie de façon un peu plus sereine.

Information et contact : ASO, rue Sainte Marie 23, 6690 VIELSALM - Tél : 0496/39.14.16 - Fax : 080/21.53.36 - dominique6690@gmail.com.

CROIX ROUGE DE BELGIQUE

APPEL À CANDIDATS

Offrez un cadeau inoubliable. Donnez votre sang.

Dates des dons de sang pour l'année 2020 : les vendredis 10 janvier, 10 avril, 10 juillet et 09 octobre, de 15 heures à 20 heures.

Salle cercle « CHEZ NOUS », avenue Noël à Gouvy.

SOINS DE SANTÉ ET FIN DE VIE : COMMENT S'ASSURER QUE VOS CHOIX SOIENT RESPECTÉS ?

Nos droits, en tant que patients, c'est d'être informés sur notre maladie et sur les traitements qui nous sont proposés par notre médecin.

Nous avons aussi le droit de ne pas donner notre accord pour des traitements qui nous paraitraient excessifs (refus de l'acharnement thérapeutique).

Mais il se pourrait qu'un jour, nous ne soyons plus capables de nous exprimer.

Pour que nos choix soient connus et respectés avant qu'il ne soit trop tard, il est possible de faire connaître nos volontés par des **déclarations anticipées**.

Pour nous informer sur ces déclarations anticipées et nous inciter à dire de notre vivant ce que nous souhaitons pour notre fin de vie, la Commission des Aînés de la Plateforme de concertation en santé mentale mène une campagne d'information sur l'ensemble de la province !

Vous voulez rédiger une déclaration anticipée ?

Parlez-en à votre médecin, à une personne de confiance ou à vos proches.

Pour en savoir plus : CAL/Luxembourg ASBL - Rue de l'ancienne Gare 2, 6800 Libramont – 061/22.50.60 - courrier@cal-luxembourg.be ou Plateforme de concertation en santé mentale - Rue des Ardoisières 100, 6880 Bertrix – 061/22.17.41 - coordination@plateformepsylux.be - www.plateformepsylux.be.

Une campagne d'information de la Commission des Aînés de la Plateforme de Concertation en Santé Mentale de la Province de Luxembourg.

UN MOIS D'ÉTÉ POUR LA SANTÉ D'UN ENFANT BIÉLORUSSE

Pourquoi ? Pour renforcer son système immunitaire.

Quelle période ? Quatre semaines soit en juillet, soit en août.

Quel âge a l'enfant ? Entre 7 et 12 ans, fille ou garçon.

Quel est le prix à payer ? Cotisation annuelle : 15 €, participation au voyage de l'enfant et assurance soins de santé : 120 €.

Est-il assuré ? Oui, tous les frais médicaux, pharmaceutiques et hospitaliers sont remboursés sur base du tarif mutuelle.

Est-il malade ? Non, l'enfant n'est pas malade.

Comment vais-je communiquer avec lui ? Des interprètes sont à votre disposition 24 h sur 24. Notre association vous remettra un lexique très pratique.

Renseignements : Josine Deru : 0476/48.42.00 - Colette Claus : 0494/71.75.09 - Léona Huybrichts : 0470/11.83.39 - E-mail : aset@skynet.be - Site Internet : http://www.aset.be/accueillir.

Que se passe-t-il ensuite ? Avec votre autorisation, nous nous rendons à votre domicile pour répondre à toutes vos questions.

Siège social :
ASET
Accueil – Santé – Enfants de Tchernobyl
Josine et André Deru
Rue du Bief, 37 - B4652 Herve - Belgique
+32 87/46.89.93 - +32 476/48.42.00
aset@skynet.be - www.aset.be

SOCIAL

FÊTE LAÏQUE 2020, LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES !

Votre enfant est en 6ème primaire et entrera en secondaire en septembre prochain ? Et s'il fêtait cette étape en compagnie de ses proches et d'autres jeunes ? Avec la fête laïque, c'est possible !

La fête laïque permet aux enfants de marquer leur passage de l'enfance à l'adolescence. Elle consiste en un **spectacle préparé par et pour les enfants** qu'ils présentent sur scène devant leur famille. Plusieurs rencontres sont organisées préalablement avec les enfants pour les accompagner dans la création des décors et des textes du spectacle. Le tout est ensuite mis en scène.

Les jeunes font appel à leur esprit critique pour illustrer à travers ce spectacle les valeurs qui les ont portés jusque-là et qui feront d'eux les **citoyens de demain**. Ils traitent de sujets de société comme l'écologie, l'injustice, la migration à travers le regard qu'ils portent sur le monde.

La fête laïque reste souvent un souvenir précieux pour les enfants, tout comme la préparation du spectacle qui est l'occasion de créer des liens avec d'autres jeunes, de partager ensemble des moments de réflexion, d'échanges d'idées mais aussi de solidarité, de rires et de bonne humeur !

Informations pratiques

La Fête laïque de votre région se déroulera le samedi 4 avril 2020 à la salle Salma Nova à Salmchâteau.

Elle s'adresse à tous les enfants de 6ème primaire. Les frais sont pris en charge par les comités locaux et l'entrée au spectacle est gratuite.

Inscriptions

ML de Vielsalm ASBL 080/21.42.27 ou
ml.vielsalm@gmail.com - www.calluxembourg.be

APPEL AUX BÉNÉVOLES

L' ASBL ILES DE PAIX RECHERCHE ACTIVEMENT DE NOUVEAUX BÉNÉVOLES.

Iles de Paix est une ASBL belge de coopération au développement dont les projets sont fondés sur l'agriculture familiale durable et l'alimentation responsable. Le soutien de chacun permet de participer à l'amélioration des conditions de vie de milliers d'agriculteurs et de familles en Afrique et en Amérique latine. Le weekend des 10, 11 et 12 janvier 2020 se tiendra la 50ème campagne annuelle d'Iles de Paix.

Nous avons besoin de vous !

Rejoignez nos équipes de **vendeurs bénévoles** tout près de chez vous, vendez les objets de la campagne dans votre quartier, en famille ou entre amis.

Devenez **responsables bénévoles** (coordination des équipes, logistique des objets à vendre, centralisation, relais avec l'équipe Campagne Iles de Paix).

Intéressé-e ?

Contact : 085/23.02.54 - campagne@ilesdepaix.org

Devenez acteur du changement, créez un maillon supplémentaire à la grande chaîne de solidarité Iles de Paix !

Iles de Paix

LURESO.BE, LE RÉPERTOIRE SOCIAL & SANTÉ EN LIGNE

LURESO.BE, CRÉÉ À L'INITIATIVE DE LA PROVINCE DE LUXEMBOURG, REPREND TOUTES LES INSTITUTIONS ET SERVICES ACTIFS DANS LE DOMAINE SOCIAL ET SANITAIRE EN PROVINCE DE LUXEMBOURG.

Pour trouver une aide, un service, une activité…

Ce répertoire permet aux travailleurs sociaux et au grand public de trouver l'organisme qui peut répondre à une demande d'aide dans de nombreux domaines : aide à domicile, aide sociale, accueil de l'enfance, santé, handicap, personnes âgées, mobilité, insertion socioprofessionnelle, emploi, logement, aide et protection de la jeunesse…

Cette base de données facilement accessible avec trois modes de recherche propose plus de 1.300 fiches d'organismes classés par thèmes et catégories et reprenant les informations essentielles : coordonnées complètes, mission et type d'activités, capacité d'accueil, personne responsable, page Facebook…

Un panorama complet de l'action sociale et sanitaire dans les 44 communes de la province.

Cet outil incontournable donne aux acteurs sociaux et aux mandataires une véritable vue d'ensemble de l'action sociale et sanitaire dans la province.

Plus de 1.300 adresses utiles !

Pour trouver l'aide qu'il vous faut : www.lureso.be

ALE 519

INSERTION DES CHÔMEURS DE LONGUE DURÉE PAR LA REMISE EN ACTIVITÉ.

Activités proposées :

- garderie dans les écoles ;
- garde d'enfants au domicile des parents ;
- petit entretien des pelouses et jardins ;
- petits bricolages.

Fermeture du 23/12/2019 au 03/01/2020 inclus.

Heures d'ouverture : du mardi au jeudi, de 8h à 12h.

Contact : ALE Chantal Deroanne, Courtil 129, 6671 GOUVY - 0471/37.86.37 - ch.deroanne@gmail.com.

ALE AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI
DONNE UN COUP DE MAIN

MÉNAGE & VOUS - LE SAVOIR FER

VOUS RECHERCHEZ DE L'AIDE-MÉNAGÈRE À DOMICILE ? VOUS N'AVEZ PAS LE TEMPS DE REPASSER VOTRE LINGE ?

Ménage & Vous c'est le nettoyage de votre maison, y compris les vitres, la lessive, le repassage à domicile et la préparation des repas.

Le Savoir Fer c'est le repassage de votre linge dans un atelier professionnel ainsi que les petites réparations de couture.

Ménage & Vous c'est aussi :

- la création d'emplois d'aide-ménagère de proximité, pour tout demandeur d'emploi, indemnisé ou non,
- quel que soit le niveau d'étude,
- un véritable contrat de travail, pécule de vacances, prime de fin d'année, assurances, vêtements de travail, frais de déplacements,...

Fermeture du bureau :
du 23/12/2019 au 01/01/2020 inclus.

Fermeture de la centrale de repassage :
du 25/12/2019 au 03/01/2020 inclus.

Nous sommes en partenariat avec les entreprises inter-ALE « Ménage & Vous » des communes de Vielsalm, Manhay, Houffalize et Tenneville.

MÉNAGE & VOUS

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 12h.

Contact : Karin PLOTTES, Courtil 129, 6671 GOUVY - 080/64.38.16.

LE SAVOIR FER

Horaire :
- lundi de 7h30 à 17h ;
- mardi, mercredi et jeudi de 8h à 14h ;
- vendredi de 8h à 17h.

Contact : Chantal DUFRASNE, Courtil 129, 6671 GOUVY - 0477/55.09.26 - ale.gouvy@scarlet.be

AÎNÉS

LE SERVICE D'AIDE AUX FAMILLES A FÊTÉ SES 60 ANS CETTE ANNÉE.

Avec nos Aides familiales, nos Aides Ménagères Sociales, nos Gardes à Domicile et notre Centre de Coordination, nous sommes à votre service pour vous aider au quotidien dans votre maintien à domicile.

Voici les trois générations qui se sont succédées à la direction de l'OAFL depuis 1959.

SPORT

BELLE ASSISTANCE POUR LA REMISE DU MÉRITE SPORTIF 2018

Cette cérémonie a toute son importance puisqu'elle permet au monde sportif de notre commune de découvrir le panel de disciplines qui est offert à nos citoyens qui peuvent dès lors pratiquer l'un ou l'autre sport.Disciplines très spécifiques allant de l'individuel au collectif.

Comment en arriver à tous ces résultats, tant provinciaux, régionaux, nationaux, voire internationaux. Simplement ? Non ! C'est bien souvent en effectuant des heures et des heures d'entraînement assidu pratiqué par tous les temps que les résultats se construisent et finissent par être accomplis.

Notre responsabilité en temps qu'édiles communaux est de continuer à aider tous ces sportifs par une aide sous forme de subsides, de mettre à disposition les locaux en fonction de leurs disponibilités, et surtout d'être à l'écoute de leurs souhaits pour continuer à pratiquer leurs sports dans des conditions optimales. Néanmoins, nous n'allons pas promettre l'impossible ! Les questions, les dossiers seront traités et nous essayerons de pouvoir y répondre favorablement le plus souvent possible.

Pour pratiquer, il ne suffit pas d'avoir de belles installations ou conditions, il faut également avoir un bon entourage. Les performances se construisent souvent via les coachs et entraîneurs qui donnent le maximum pour amener les athlètes au plus haut niveau.

Viennent aussi tous les dirigeants, famille, entourage proche ou éloigné qui sont à l'écoute de leurs sportifs, qui veulent les « Pouponner » et les placer dans des conditions optimales.

Et n'oublions pas les personnes qui sont très importantes, ce sont tous ces bénévoles qui travaillent et restent bien trop souvent dans l'ombre. Sans eux, bien des sports n'existeraient plus.

Les candidats au mérite sportif étaient :

- équipe D de Tennis de table Gouvy. Cette équipe était composée de Jérémy Schneiders, Maeva Bayet, Gauthier Hazée

et de Nicolas Hourand ;

- Monsieur Geysen Raymond, pongiste au TT Gouvy ;
- Monsieur Uselding Sacha, course à pied et football ;
- Monsieur Gooris Florentin, ultra-traileur ;
- Monsieur Ralet Hugo, traileur et jogging.

La commission d'attribution du mérite sportif 2018 a décidé et déclaré lauréat au mérite sportif 2018 : Monsieur Ralet Hugo de Rogery.

Les autres candidats ont également été mis à l'honneur et récompensés. Encore félicitations à tous ces sportifs.

Rendez-vous est fixé à tous les clubs sportifs pour l'édition 2019 !

APPEL À CANDIDATS "MÉRITE SPORTIF 2019"

Toute personne pratiquant un sport dans notre commune ou liée à un club sportif de Gouvy et qui désire déposer une candidature pour le Mérite Sportif 2019 peut le faire jusqu'au 15 février 2019.

Tout citoyen peut également proposer une personne ou un club de notre commune pour l'accession à ce mérite.

Toutefois, la commission sociale, qui s'occupe notamment du mérite sportif, analyse et travaille sur un nouveau règlement pour celui-ci. Si bien que certains changements ou nouveautés sont possibles. Les infos suivront dans les plus brefs délais.

Contact et envoi des candidatures :
Bernard LEBRUN, échevin des sports - bernard.lebrun@gouvy.be - Administration Communale, Bovigny 59, 6671 GOUVY.

MÉRITE 2019 sportif GOUVY

PÉTANQUE GOUVY

Encore une belle journée pour notre tournoi de ce 26 octobre. Très beau temps bien ensoleillé. Ce tournoi était ouvert à toutes et tous. Nous avons eu 51 joueurs.

C'est le moment de venir nous rendre une petite visite. Nous demandons 20 € pour votre affiliation valable pour l'année 2020.

Heures d'ouverture :

- lundi de 19h à 21h30 ;
- mercredi de 14h à 18h ;
- samedi de 14h à 18h ;
- dimanche de 9h30 à 12h30.

Contacts :
DUBRU André, 080/51.78.70 -
DIEDEREN Marc, 080/68.55.85 -
DORQUET Juliette, 080/78.68.50.

AGENDA Janvier - Février - Mars 2020

Janvier 2020

Dimanche 5 - 15:00 ; Ferme Madelonne - Sterpigny

Sunday afternoon sur la terre avec
CHILLY POM POM PEE

Un concert énergique pour débuter l'année ! Formé à Liège au printemps 1994, les Chilly arpentent depuis plus de 25 ans les scènes du pays avec un objectif simple, délivrer un « rock guitare » bourré d'énergie -

P.a.f. 10,00 € - **Info :** 080/51.77.69 - madelonne.be

Samedi 11 : Cherain - Willow Springs Way Station

Live Country Music
with ED JAXON

à partir de 20:00 - entrée gratuite
Info : 080/78.51.11
www.willowsprings.be

Samedi 18 - 20:00 : Ferme Madelonne - Sterpigny

Hommage à Django Rheinhardt avec
NITCHO REINHARDT TRIO (B)

110 ans que Django est né et déjà plus de 60 ans que l'on célèbre sa mémoire dans le Monde entier ! Cependant quand on parle du Maitre, on se retrouve vite à parler de sa période 1935-1939, celle du « jazz manouche » avec une guitare solo, deux rythmiques, un violon et une contrebasse : le fameux Quintette du Hot Club de France. Pourtant Django ne peut être réduit qu'à cette période. Il a joué et influencé bon nombre de musiciens de par le globe. Il a joué avec les plus grands de son époque. Et c'est là qu'a germé l'idée de cet hommage à Django un peu particulier.

PAF : 15,00 € - Info : 080/51.77.69 - madelonne.be

Dimanche 12 - 11:30 : Gouvy - Local de l'Harmonie

Diner Choucroute

Réservations : 0483/635.272

Samedi 18 : Langlire - « Les échos de la Ronce »

Bal Ballons

dès 21:00 - Ambiance précarnaval - éclatez-vous

Samedi 25 - 19:00 : Gouvy - Cercle « Chez Nous »

Souper annuel de l'A.S.O.

Apéritif - Entrée - Plat - Dessert - Café - Thé

Menu : adultes : 20 € - enfants - 12 ans : 9 €

Inscriptions jusqu'au lundi 20 janvier chez :

Gennen Dominique : 0496/391.416
Winand-Monfort Odette : 080/51.76.76
Poncelet Guy : 061/28.90.23

Février 2020

Brasserie LUPULUS - Courtil 50
Info : Philippe FETTEN 0498/233.162

Dimanche 2 - 15:00 : Ferme Madelonne - Sterpigny

Sunday afternoon sur la terre avec
GHALIA -MISSISSIPPI BLUES- (B/USA)

PAF : 13,00 - **Info :** 080/51.77.69 - madelonne.be

Vendredi 7 - 20:00 : Bovigny - Salle du conseil

Conférence horticole

« La forêt » par Monsieur Rondeux

Info : Cercle Horticole de Gouvy « Les Tilleuls » - 080/21.61.37 - cercle.horticole.lestilleuls@gmail.com

Samedi 8 : Cherain - Willow Springs Way Station

Live Country Music with LUCKY WILSON

à partir de 20:00 - entrée gratuite
Info : 080/78.51.11 - www.willowsprings.be

Samedi 8 - 19:00 : Beho - Salle des 3 Frontières

Souper Alsacien

2 menus :
Choucroute garnie ou Coq au Riesling et spaetzle

Apéritif - Repas - Fromage - Dessert et café

18,00 €/personne (- 12 ans gratuit)

Réservation pour le mardi 4 février au 080/51.74.55

Info : Isabelle Lemaire 0475/988.322

Dimanche 9 - 14:00 : Chapelle de Gouvy

De Gouvy à St-Jacques de Compostelle

Reportage photo réalisé par Michel et Édith Meunier lors de leur pèlerinage. Entrée libre

Info : Michel et Édith Meunier-Chapelle - 0493/151.951
michelmeunier1961@gmail.com

Samedi 22 - 21:00 : Ferme Madelonne - Sterpigny

Un concert Jazz au sommet avec

TOKU EUROPEAN ALL STARS TOUR (Jp/It/Fr)

Toku est né dans la préfecture de Niigata au Japon. Sous l'influence de son père, Toku grandit en appréciant toutes sortes de musique. À l'école, il commence à apprendre à jouer du cornet et par la suite la trompette et le cor. Chanteur-trompettiste emblématique de la scène japonaise, douze albums à son actif chez Sony Japan, ayant collaboré avec les plus grands du jazz sur deux continents (Kenny Barron, Ron Carter, Chris Cheek, Lew Soloff, Philippe Catherine) et de la pop (Cindy Lauper), Toku présentera son nouveau projet, un quintet européen « all stars », autour d'un répertoire original.

PAF : 15,00 € - Info : 080/51.77.69 - madelonne.be

Samedi 29 - 20:00 : Gouvy - Local de l'Harmonie

Quizz musical

par équipe de 6 pers. max. - **Inscriptions :** 0483/635.272

Mars 2020

Dimanche 8 - 15:00 : Ferme Madelonne - Sterpigny

Sunday afternoon sur la terre avec GUESS WHAT

PAF : 10,00 € - Info : 080/51.77.69 - madelonne.be

Vendredi 13 - 20:00 : Bovigny - Salle du conseil

Conférence horticole

« Les serres et abris » par Monsieur Bergeret

Info : Cercle Horticole de Gouvy « Les Tilleuls » - 080/21.61.37 - cercle.horticole.lestilleuls@gmail.com

Samedi 14 : Cherain - Willow Springs Way Station

Live Country Music with Lonesome Wolf

à partir de 20:00 - entrée gratuite
Info : 080/78.51.11 - www.willowsprings.be

Samedi 14 : Beho - La Cambuse

Grand Feu

Info : Olivier Reinertz 0471/556.523

Samedi 21 - 20:30 : Rogery - Salle JVR

Soirée irlandaise pour la St-Patrick

ENTRÉE GRATUITE

Commune de GOUVY Villages de la musique

Ambiance Pub Irlandais garantie : musique, Guinness, Irish Coffee...

Concert avec les groupes

PUBNESS & MUDDY STATES

Info : ASBL CAMPAGN'ART
B. Ralet 080/21.69.01
berryralet@yahoo.fr

BEHO

Salle des 3 Frontières

Dimanche 22 mars 2020

4e Balade champêtre

du Syndicat d'Initiative de Gouvy

2 Circuits : ± 5 km et ± 10 km
Départ : de 09:00 à 15:00
PAF : GRATUITE
Bar - Petite restauration
info : 080/51.01.80

Gouvy

Dimanche 22 - 15:00 : Ferme Madelonne - Sterpigny

Sunday afternoon sur la terre avec PIWI LEMAN (B) & FRED PÉLOQUIN (Québec)

Un duo de chanson française aux accents « punk musette »

PAF : 10,00 € - Info : 080/51.77.69 - madelonne.be

Samedi 28 : Gouvy - Local du Naneux

4e Pio's Run

Challenge Jogging 2018 Le Massotais qui court

Info : François Piron 0493/662.949

Février - Mars 2020

Rogery « salle JVR » - les jeudis 06/02 - 20/02 - 05/03

Ciné Campagn'Art Rogery

Projections de 3 films aux contenus liés à la ruralité, l'agriculture, la nature…

(titres des films à déterminer)

Entrée libre

Info : asbl Campagn'Art
R. Ralet 080/21.69.01

Repair Café

Jeter ? Pas question !

Entrée libre

Chaque dernier dimanche du mois de 9h à 12h
au Château de Gouvy
Rue de Houffalize 12

iDGouvy asbl

INFOS :
- Laurent Trembloy - laurent.trembloy@gmail.com
- repaircafe@gouvy.eu ou 0495/786.376

repaircafe.gouvy.eu

Agenda en ligne sur
www.gouvy.eu

Gouvy

Prochain agenda : « Printemps 2020 », date de parution fin MARS 2020

S.I. Gouvy asbl - Rue de la Gare, 31 - 6670 Gouvy
080/51.01.80 - s.i@gouvy.eu - www.gouvy.eu

NATURE-ENVIRONNEMENT

LE CERCLE HORTICOLE « LES TILLEULS »

Cette année, notre cercle fête ses 10 ans. Afin de fêter cela, le cercle organise l'assemblée générale de la fédération du Luxembourg et nous aurons le plaisir d'accueillir pas loin de 200 personnes, avec des personnalités comme des Ministres et des Présidents d'autres fédérations de la Région Wallonne, ainsi que les membres d'autres cercles de la province.

FACADES FLEURIES

Nous organiserons, comme les années précédentes, le concours des façades fleuries avec toujours de très beaux lots pour les 1ers lauréats. Inscription auprès d'un de nos membres ou par email : cercle.horticole.lestilleuls@gmail.com

JARDINS SECRETS

Cette année également, nous organiserons la visite des jardins secrets. Si cela vous dit de faire découvrir votre petit coin de paradis, n'hésitez pas à vous inscrire auprès de notre Président Jules Lejeune au 0495/10.82.03 ou par mail cercle.horticole.lestilleuls@gmail.com. Cela aura lieu le dernier weekend de juillet.

Nous organiserons également notre excursion au printemps, ainsi que notre repas annuel fin septembre.

CONFERENCES

Les conférences pour l'année 2020 se dérouleront toujours à la salle du conseil communal à 20 h.

- Vendredi 7 février 2020 : La forêt par Mr Rondeux.
- Vendredi 13 mars 2020 : Les serres et abris par Mr Bergeret.
- Vendredi 3 avril 2020 : Les graminées parfumées ou non de nos régions par Mr Dany Laeschet « Euregio ».

- Vendredi 1 mai 2020 : Les petits fruits « la suite » par Mr Daigneux.
- Vendredi 5 juin 2020 : La culture du safran dans notre région par Mme De Pooter.
- Vendredi 4 septembre 2020 : Un jardin coloré en hiver par Mr Carrasco.
- Vendredi 2 octobre 2020 : La multiplication des arbustes par Mr Scholtes.
- Vendredi 6 novembre 2020 : Les plantes médicinales par Mr Andrianne.

Contacts :

Jules Lejeune - Président - 0495/10.82.03 ;

Christelle Grimont - Secrétaire - 0495/87.29.69 - cercle.horticole.lestilleuls@gmail.com;

Victor Boulanger - Trésorier - 0474/42.26.71.

INAUGURATION D'UNE ŒUVRE MONUMENTALE À LA CONFLUENCE DES DEUX OURTHES

Depuis le mois de novembre, les randonneurs qui s'aventurent au confluent des deux Ourthes peuvent apercevoir une imposante sculpture en acier corten arrimée au versant de la vallée. Installer une œuvre d'art si loin de toute activité humaine peut paraître surprenant. C'est pourtant cet endroit emblématique que le Parc naturel des deux Ourthes a retenu pour vous emmener en voyage !

La nature est source d'inspiration : tantôt elle sert de modèle, tantôt elle est utilisée comme matériau. Valoriser les milieux humides par la culture et l'art est l'essence même du projet Interreg VA GR « Itinérance aquatique » mené par le parc.

Intégrer une œuvre d'art dans la nature permet non seulement à des artistes d'exprimer leur sensibilité face à la nature mais aussi aux curieux de venir s'évader et lui porter un regard amusé ou respectueux. La proximité d'un environnement préservé et riche à tout point de vue est une composante forte de notre cadre de vie ; ne l'oublions pas !

Avolare, parce qu'elle suggère l'envol, est une sculpture monumentale cocréée par Alexandre Rossignon (Norska) et Daniel Steenhaut. D'une envergure d'environ neuf mètres, cette œuvre s'intégrant parfaitement dans le paysage fort et encaissé de la vallée de l'Ourthe, est visible sur le sentier de la promenade du Lac de Nisramont – du GR57 – de l'Escapardenne et depuis la pointe de la confluence (centre Adeps d'Engreux). Un réel challenge et une belle prouesse technique quand on imagine la difficulté d'accès au site. Des contraintes qui les ont forcés à être encore plus créatifs !

Inaugurée le 9 novembre, Avolare a suscité la curiosité de plus de 150 personnes. Nous remercions particulièrement les différentes personnes/services qui ont contribué à cette belle réussite : la commune de Houffalize et son service travaux, le DNF, la Direction des barrages, la conteuse Chantal Dejardin, le saxophoniste Cédric Bronfort et l'école de danse Move in Dance de Nadrin, ...

La confluence des deux Ourthes est un lieu majestueux pour tout un chacun et un site emblématique pour le Parc naturel. « A la première visite, le site nous impressionne. Sa grandeur, son intensité, sa force. Est-ce un fjord norvégien ? Une vallée de grand nord québécois ? Sommes-nous vraiment en Belgique ? »... « In situ c'est chaque fois un moment fort et intime avec le lieu. Un mélange de peur et d'excitation profonde. Un mélange de paix et de plaisir. Le vide au loin, le concret sous nos pieds et un projet à monter », telles sont les impressions que nous livrent Alexandre et Daniel au fur et à mesure de leur imprégnation des lieux. Leur intention était de travailler l'énergie et l'eau, le flux de la rivière ; d'où cette torsade de deux énergies ondulantes qui partent de la roche pour se terminer en proue de navire... Ça, c'est une des visions que l'on peut en voir car comme ils le disent eux-mêmes : « Une œuvre d'art, il ne faut pas toujours chercher à vouloir y mettre des mots : chacun a son propre ressenti et l'interprète à sa façon ! ». Il y a peu, ce site n'était qu'une lande à bruyère. Aujourd'hui, le paysage un peu plus fermé des forêts ajoute de la majestuosité et le rend encore un peu plus inaccessible à l'homme. Les deux ailes d'Avolare vous invitent à contempler au-delà de ce paysage.

GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS !

À l'heure des bonnes résolutions et actions pour l'an neuf, nous donnons rendez vous aux fidèles participants et nouveaux : citoyens, écoles, associations diverses, clubs de sports, mouvement de jeunesse, entreprises autour d'un objectif commun : ramasser les déchets qui jonchent nos rues, nos chemins de campagne pour que notre commune soit propre.

Renseignements et inscription :

administration communale - 080/29.29.29.

ASSOCIATIONS

FESTIVITÉS PATRIOTIQUES À GOUVY

WEEK-END DE COMMÉMORATIONS POUR LE 75ÈME ANNIVERSAIRE DE LA FIN DE LA GUERRE 40-45 ET LE 100ème ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DE L'ASSOCIATION DE LA SECTION FNAPG ET FNC.

Magistralement, la Bourgmestre Madame Véronique Léonard et le Secrétaire de la section FNC de Gouvy, Albert Winand avaient mis, pour l'occasion, les petits plats dans les grands.

Le 9 novembre 2019 à 14 h, un recueillement à Baclain eut lieu en présence des autorités communales de Gouvy, de Monsieur Léon De Turck, Président national et de son épouse, Secrétaire nationale, de Monsieur Jean-Claude Cremer, Directeur régional de la section FNC, du Président des Chasseurs Ardennais, Monsieur Lucien Paquay, des 5 porte-drapeaux de Gouvy et 2 de Vielsalm, du vice-Président de la FNC, section de Gouvy, Luc Hermans ainsi que du public estimé à +/-150 personnes.

Le monument de la plaine de parachutage « Le peuplier », la plaque commémorative d'Omer Brasseur et le monument de Baclain furent fleuris. Un exposé retraça brièvement l'épopée de ceux-ci à l'issue duquel on écouta le « Last Post », le chant des maquisards et la Brabançonne.

Le groupe se dirigea ensuite vers Brisy au monument de Marie-Louise Zune (violée et tuée le 22 novembre 1944 à l'âge de 11 ans) et à celui des 4 pilotes anglais décédés suite au crash de leur avion la nuit du 26 au 27 novembre 1944. La famille Zune était présente en nombre à ce moment de recueillement ainsi que la nièce d'un des pilotes, venue de France pour l'occasion.

La séance protocolaire eut lieu aux environs de 16h30 à la salle « Chez Nous » de Gouvy, avec les discours de Madame la Bourgmestre qui retraça les événements de décembre 1944, qui furent très éprouvants pour la population. Elle insista sur le fait d'être toujours en alerte pour éviter que les mêmes faits ne se reproduisent. Elle présenta également le livre édité pour l'occasion : « Pour ne pas oublier... ».

Le vice-Président de l'association des anciens combattants de Gouvy, Luc Hermans, retraça l'évolution de l'association depuis sa création le 7 septembre 1919 jusqu'à ce jour. Il attira l'attention de tous sur le fait qu'il fallait être prévoyant et prudent sur l'évolution de la situation dans le monde et que le devoir impératif des aînés était de cultiver ce devoir de mémoire chez les jeunes.

Le Président national, Monsieur De Turck, remercia les autorités communales et décora Madame la Bourgmestre en lui remettant une médaille de la commémoration de la fédération des Anciens Combattants. Il fut aussi remis une plaque commémorative à la section FNC de Gouvy.

Les discours se sont clôturés par l'intervention de Monsieur Jo Peeters, conservateur de la Maison de la Résistance Franco-Belge de Saint Joris-Winge qui a présenté en quelques mots ses recherches concernant le camp des réfugiés de Baclain.

Le verre de l'amitié suivit cette séance académique dans une ambiance très conviviale.

Le **dimanche 10 novembre 2019** eut lieu à Gouvy une exposition bien fournie de photos sur les événements datant de 1944 et de la vie de la section ainsi que les stands d'objets, armes, munitions et autres retrouvés dans le maquis « Le peuplier » à Baclain par Monsieur Jo Peeters.

Une conférence donnée par ce dernier se déroula dans la même salle. L'orateur exposa et retraça les découvertes archéologiques qu'il a effectuées dans les bois de Baclain

(casques, fusils, balles, porte-radio d'époque et autres accessoires utilisés par les résistants de la zone « Le peuplier »). Il faut savoir qu'une autre zone de parachutage se situait à Langlire portant l'appellation de « La plaine du mulet ». Jo Peeters retraça les actions héroïques des maquisards dans le camp qu'ils avaient créé à Baclain sous la direction de Joseph Istace et d'Albert Thill. Ils étaient au nombre de 30 dont 15 russes évadés des charbonnages de Charleroi. Ils participèrent à des parachutages de matériel et de vivres, sous la vigilance et la discrétion des habitants de Baclain et veillèrent ainsi à ralentir la course de l'ennemi.

Ce fut parfois des moments très émouvants. Plus de 70 personnes participaient à cet événement.

Le **lundi 11 novembre 2019**, il y eut un dépôt de fleurs par les autorités communales et les porte-drapeaux aux monuments de Bovigny et de Courtil. Le même jour à 11h, une messe fut concélébrée à Gouvy par les Abbés Michaël, Kenneth et Balthazard en présence de 250 personnes. Dans son homélie, l'Abbé Balthazard a relaté l'histoire du film « Le pianiste » en connivence avec un officier allemand. Il a insisté sur l'entraide, la compréhension et l'amour entre les peuples.

La Bourgmestre Madame Véronique Léonard a enchaîné en insistant sur le rôle des parents et des adultes à favoriser la continuité du devoir de mémoire pour inciter les enfants à perpétuer le souvenir. Elle a cité cette triste phrase : « Ce qu'on ne voit pas, on peut l'ignorer », de Graham Greene. Elle l'a ensuite transformée en disant : **« Cette histoire du passé que nous n'avons pas vécue, nous ne pouvons l'ignorer, nous devons éviter qu'elle se reproduise ! »**

Monsieur Luc Hermans a fait l'appel aux morts des guerres 14-18 et 40-45 en fin de cérémonie et celle-ci s'est terminée par la Brabançonne et l'hymne européen chantés par 40 enfants des écoles de la commune, sous la direction de Thérèse Noerdinger, de son fils Christophe à la trompette et de Isabelle Tourteau.

Madame la Bourgmestre et le président de la FNC de Gouvy, Monsieur le Colonel Willy Vranckx procédèrent à un dépôt de fleurs au monument inter-alliés.

La journée se poursuivit par un dîner à la salle « Chez Nous » en présence de 80 sympathisants, dans une belle ambiance de convivialité et de fraternité. Pendant ce repas, Madame la Bourgmestre a mis à l'honneur deux de nos anciens combattants à savoir Camille Cherain (99 ans) et Jean Hubert (96 ans). Le livre édité pour l'occasion leur a été remis par la Bourgmestre et le Président Vranckx. Ce cadeau sera également remis au 3ème ancien combattant absent, Marcel Jonius.

La journée du **12 novembre 2019** fut consacrée aux enfants des écoles communales et libres (5ème et 6ème primaires) de l'entité de Gouvy. Ils visitèrent l'exposition qu'ils ont appréciée. Ils ont découvert avec surprise beaucoup de récits qu'ils ignoraient. Ils ont noté dans un carnet approprié leurs impressions qui, nous adultes, nous ont émerveillés.

En résumé, nous avons vécu 4 jours inoubliables pour que les habitants se souviennent et perpétuent ce souvenir. Chose sérieuse, les enfants ont promis de continuer l'œuvre entamée en étant plus actifs et participatifs.

Pour le Comité de la FNC, section de Gouvy
Le vice-Président
Luc Hermans

LÈS WALONS DÈL HÔTE ARDÈNE ANONCÈT...

VOUS AIMERIEZ PARLER OU REPARLER LE WALLON ?

Rejoignez-nous, venez raconter vos histoires, vos blagues ou parler des thèmes qui vous tiennent à coeur, en wallon.

Où ? Au château de Gouvy. (Première porte à droite en entrant)

Quand ? Mercredis 09 janvier - 13 février – 13 mars (de 15 à 17 heures)

Contact :
Christian THIRION - 0474/94.34.13

"A BON VÎ TIMPS" À BOVIGNY, LES 23 ET 24 MAI 2020 : APPEL AUX ARTISANS

PLACE À LA DÉCOUVERTE OU À LA REDÉCOUVERTE DU TEMPS PASSÉ.

En mai prochain, nous désirons vous faire revivre « le bon vieux temps » dans le village de Bovigny. Nous souhaitons vous faire rencontrer le forgeron, le batteur de faux, les scieurs de long, le tondeur de mouton, les batteurs de fléaux, les dentellières, les lavandières, les curés de campagne, les gendarmes en costume d'époque, les écoliers, l'ardoisier, et bien d'autres encore...

Nous désirons également vous faire découvrir ou redécouvrir les méthodes de travail de nos parents ou grands-parents, vous faire contempler et revivre la fenaison et le labour avec nos vieux chevaux ardennais (de plus en plus rares), le travail du bois. Vous pourrez également visiter une vieille cuisine reconstituée comme jadis, de même qu'une laiterie en activité, et nous en passons.

Si vous-même, vous avez pratiqué un ancien métier, ou si vous disposez d'une collection d'objets anciens et/ou insolites représentant la vie d'antan, n'hésitez pas à nous contacter pour participer, vous aussi, à cet évènement et faire découvrir cette richesse au plus grand nombre.

Nous vous invitons également tous à noter cette date dans vos agendas.

Contacts :
antoinelucy@hotmail.be - 0471/40.96.16 et celia.brasseur1@gmail.com

COMMERCES ET SERVICES

STÉPHANIE DECKER

Psychologue clinicienne d'orientation cognitivo-comportementale et spécialisée en gestion de traumatismes psychiques (EMDR) - Conventionnée

Public cible : ados et adultes

Contact et adresse de consultation : Stéphanie DECKER, Bovigny 98, 6671 GOUVY - 0491/91.08.80 - decker_steph@hotmail.com

CHRISTOPHE JACQUES

SACS RÉSIDUELS ET BIO

Enlèvement de vos sacs résiduels et bio : pendant les heures d'ouverture des services accueil/population, à partir du mercredi 15/01. Fermé l'après-midi sauf le mercredi.

Concernant les sacs poubelles, la distribution se fera à l'Administration Communale, pendant les heures d'ouverture des services accueil/population à partir du mercredi 15 janvier. Permanence les samedis 19 et 26 janvier 2020 et au syndicat d'initiative de Gouvy, les jeudis 16 et 30 janvier 2020 de 8h30 à 12h.

En dehors de cette période, ils seront disponibles sur demande au guichet et ce jusqu'à fin mars.

Merci de vous munir de votre carte d'identité et de procuration(s) si vous prenez les sacs d'une/de tierce(s) personne(s).

Les cartes de fréquentation du parc à conteneurs de 2020 vous seront remises à cette occasion et celles de 2019 pourront être reprises.

Merci d'emporter vos sacs réutilisables pour enlever vos sacs poubelles.

Informations et contact : Chantal HUGET - 080/29.29.29 - chantal.huget@gouvy.be - www.gouvy.be.

Je soussigné: Mme. - Mr. : .....

Adresse : .....

.....

Autorise Mme.Mr. : .....

Adresse : .....

.....

à reprendre mes sacs résiduels et bio pour l'année 2020

Gouvy, le ..... 2020 Signature :